

OUTARDE CANEPETIÈRE



[*Tetrax tetrax*, Linné, 1758]

[*Estardo canopetiero*,
Estarda canapetiera]

Présentation de l'espèce

L'Outarde canepetière est un oiseau steppique de taille moyenne (environ 900 g), de la famille des Otididae. Sa silhouette est typique d'oiseaux marcheurs, et malgré sa taille elle passe facilement inaperçue au sol où elle excelle dans le camouflage au sein de la végétation. Cet oiseau reste très discret de par son comportement, hormis le mâle à l'époque des parades.

Cet oiseau de plaine fréquente des terrains dégagés et ouverts : pelouses, prairies, pâturages, cultures herbacées. La femelle aménage son nid à même le sol parmi les touffes de végétation. Les poussins quittent le nid quelques heures après leur naissance. L'outarde est grégaire pendant la majeure partie de l'année, à l'exception de la saison nuptiale.

Le régime alimentaire de l'outarde repose à la fois sur les végétaux et les invertébrés.

L'OUTARDE CANEPETIÈRE EST UN TRÈS BON INDICATEUR DE L'ÉTAT DES MILIEUX AGRICOLES ET PASTORAUX EN PLAINE, en raison de sa sensibilité aux pratiques agricoles et aux ressources alimentaires (invertébrés et végétaux).

Elle fait l'objet d'une attention particulière en France en raison du déclin marqué de ses populations depuis les années 1970. Les populations migratrices du Centre-Ouest de la France sont les plus touchées, avec un déclin ayant atteint 90 % en raison de l'intensification des plaines agricoles. Les populations méditerranéennes, sédentaires, ont été plus préservées grâce à la persistance de milieux agro-pastoraux extensifs.



Tendance d'évolution en région



à la baisse



stable



à la hausse

Inconnue en Provence-Alpes-Côte d'Azur au début du XX^e siècle, l'outarde s'y est développée à partir du milieu de ce siècle. La Plaine de la Crau, grâce à sa mosaïque d'habitats pastoraux et agricoles extensifs, est devenue le bastion de l'espèce en France dès la fin des années 1980. Les dispositifs réglementaires

La population d'outardes de Provence-Alpes-Côte d'Azur représente aujourd'hui 40 % de l'effectif national.

(réserve naturelle) et incitatifs (Natura 2000 et agri-environnement) ont permis de préserver les effectifs d'outardes et ses habitats. D'autres

populations plus réduites sont disséminées à travers les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, et dans une moindre mesure le Var et les Alpes de Haute-Provence. En 2012, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur abritait environ 1000 mâles chanteurs (les femelles ne sont pas comptabilisables), dont près de 800 en Crau. Les recensements hivernaux ont permis de comptabiliser 2400 à 2650 individus en 2012.

Ces effectifs montrent une croissance de l'ordre de 30 % par rapport aux recensements de 2008.

Analyse de la tendance actuelle

Les mesures de conservation en Provence-Alpes-Côte d'Azur, couplées à la très bonne dynamique de l'espèce dans les plaines viticoles du Languedoc, permettent d'expliquer le bon état de santé de la population provençale d'outardes. Malgré les signes positifs, les populations d'outardes en Provence-Alpes-Côte d'Azur restent menacées par **le développement d'infrastructures, l'extension de l'urbanisation** dans une région où la population humaine s'accroît très rapidement. Ainsi en Crau, malgré le bon état de conservation de l'espèce, plus de 1000 ha de surfaces favorables ont disparu entre 2008 et 2012 (- 7 %).

Par ailleurs, il importe de mentionner que les outardes affectionnent particulièrement les pelouses des terrains d'aviation en Provence-Alpes-Côte d'Azur : **20 % des effectifs nicheurs et hivernants se concentrent sur 14 terrains d'aviation de la région**. Si la cohabitation se passe bien sur la grande majorité des terrains, elle pose problème sur l'aéroport de Marseille-Provence où les risques de collision avec les aéronefs sont accrus. Les mesures de régulation prises sur ce site devront faire l'objet d'un suivi attentif quant à leur impact sur les effectifs régionaux.



Suivi de l'espèce

L'espèce bénéficie d'un **Plan National d'Actions (PNA)**. Le CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'animateur du PNA en région. Il coordonne les inventaires hivernaux et nuptiaux réalisés tous les 4 ans dans le cadre de "l'Enquête nationale outarde", auxquels participent de nombreux bénévoles et associations. Les prochains recensements auront lieu en 2016.

SOURCES D'INFORMATION

- ATTIE, C. coord. (2011), *Deuxième Plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière Tetrax tetrax 2011-2015*. Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 144 pp.
- CEN PACA (2013). *Recensement des outardes canepetières nicheuses en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*. Rapport 2012.

- WOLFF, A (2012), *Compte-rendu du dénombrement des outardes et gangas hivernants en Crau et en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 22 janvier 2012. Rapport CEN PACA.

Rédaction : février 2015.

Axel WOLFF,
CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur

